

Notre ambition pour Bercy !

Les conséquences humaines, sociales et économiques de la crise sanitaire démontrent l'importance du rôle et de la place de l'État et plaident pour un renforcement des services publics. Tout le contraire de ce que fait notre ministère depuis plusieurs années.

Le rôle et la crédibilité des administrations et des établissements du Ministère sont remis en cause.

Ce sont des services entiers qui ont été dépecés et atomisés.

Ce sont des missions qui ont été vidées de leurs sens ou supprimées.

Un tel déclin contribue au délitement global de l'action publique, du lien et de la cohésion sociale.

Faute d'avoir été défendu, Bercy a perdu, au nom d'une « exemplarité » toute budgétaire, un nombre d'emplois pléthorique et sans précédent (30 000 en 10 ans).

Restructurations pour mieux démanteler, abandons et amputations de missions et de structures sont désormais le lot quotidien de toutes nos administrations et services.

Le réseau de la DGFIP se contracte, la Douane perd la quasi-totalité de ses missions fiscales, l'INSEE se fragilise tandis que la DGCCRF continue toujours un peu plus de s'éloigner du ministère et de se perdre dans une nébuleuse interministérielle qui n'a jamais montré son efficacité.

Les conséquences négatives tant sur les agents (perte de sens, non reconnaissance) que sur les usagers (abandons, isolement) ne sont plus à démontrer.

Quant aux politiques ministérielles de l'Action sociale, de l'Hygiène et Sécurité, de formation professionnelle, de diversité, d'égalité professionnelle, de handicap, si elles sont toujours affichées comme prioritaires ou importantes, l'absence de moyens concrets et d'actions coordonnées montre bien là encore que, derrière le discours, l'ambition est bien limitée. Pour le ministère les agents ne sont que des variables d'ajustement, comme le démontre l'annonce du ministre en n'augmentant que de 1 point le volume des promotions.

Le dialogue social n'est pas au niveau de ce qu'il devrait être dans un grand ministère. Les représentants des personnels ne sont pas associés en amont des projets mais mis devant le fait accompli. Pas de discussions, pas de négociations, ce sont des réformes au rabais avec au final un coût social élevé pour les agents.

Des missions, des emplois titulaires, des implantations

Nous revendiquons :

- La reconnaissance de l'importance de toutes les missions dévolues à Bercy et le renforcement de leurs périmètres d'exercice et de leurs implantations pour répondre aux besoins (budgétaires, de sécurité, de développement industriel, d'informations statistiques etc..) encore plus criants avec la crise sanitaire et écologique.
- La suspension de toutes les réorganisations et transferts de missions.
- La reconnaissance réelle de la compétence et de la technicité acquises par les agents au fil des ans.
- L'arrêt du remplacement des fonctionnaires par des contractuels notamment affectés à des tâches ponctuelles et éphémères.
- L'arrêt des suppressions d'effectifs (30 000 en 10 ans) et le renforcement des effectifs titulaires pour remplir les missions assignées aux services et directions de Bercy, y compris les nouvelles missions en réponse à la crise.
- Un état général établi par direction des missions et du sens de celles-ci.
- Un vrai débat sur la gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences afin de pouvoir anticiper les évolutions, les besoins et les formations.

Des politiques ministérielles préservées et renforcées

Nous exigeons :

Le maintien dans le cadre de la fusion des instances d'une politique ministérielle de santé et de sécurité au travail :

- avec des réseaux ministériels d'acteurs préventeurs préservés (médecins, assistants sociaux ISST, secrétaires animateurs, ergonomes) ;
- avec des crédits suffisants discutés en amont avec les fédérations et gérés par le secrétariat général.

Plus que jamais le besoin d'une action sociale se fait ressentir autant pour les actifs que pour les retraités.

C'est pourquoi nous revendiquons le maintien d'une action sociale ministérielle de qualité, subventionnée par le secrétariat général en fonction des besoins. Son renforcement passe par :

- une présence réaffirmée et renouvelée des organisations syndicales dans la décision du budget, la définition de la politique générale et le contrôle de l'action sociale ;
- l'arrêt des baisses des subventions, des suppressions de postes et de moyens ;
- une action sociale de proximité qui implique un réseau physiquement présent au plus près des agents, c'est-à-dire au niveau départemental ;
- une politique d'investissement permettant de réaliser les travaux nécessaires dans les résidences de vacances ;

– l'arrêt de la politique de mise en vente des résidences EPAF nuisible socialement et aberrante économiquement, dans le contexte actuel très défavorable ;

– l'implantation des restaurants AGRAF sur l'ensemble du territoire au plus près des agents ;

– l'arrêt du recours à des prestataires privés pour les vacances famille.

Enfin nous rappelons notre attachement aux grands principes mutualistes (solidarité inter-générationnelle, haut niveau de solidarité entre ses adhérents, malades ou bien portants, riches ou pauvres et sans sélection des risques...) qui doivent présider à toute évolution et à toutes modifications dans la protection sociale complémentaire des personnels, titulaires ou non, en activité ou retraités du ministère. L'agent doit pouvoir être assuré d'en bénéficier durant l'ensemble de sa carrière et au-delà jusqu'à la fin de sa vie.

Tenir compte de la situation exceptionnelle

Par ailleurs la situation sanitaire a conduit à renforcer le recours au télétravail.

Les agents qui télétravaillent doivent disposer des mêmes niveaux d'équipements en matériels informatiques financés par l'employeur :

- la prise en charge des frais occasionnés par le télétravail (fluides, repas, équipement mobilier adéquat) y compris pour les agents dans les directions régionales et départementales interministérielles ;
- un accompagnement des personnels et de l'encadrement. Le télétravail doit se développer dans la confiance et non dans la méfiance et le flicage hiérarchique.

D'ores et déjà, les fédérations soutiennent toutes les actions mises en œuvre par leurs syndicats dans les directions du ministère, pour que les agents et services retrouvent enfin les moyens d'assurer correctement leurs missions de service public au service de l'intérêt général.